

LA FNIC CGT SOUTIENT LE SYNDICAT CGT DU GROUPE AIR LIQUIDE PARDIES

Les différentes fermetures d'établissements industriels organisées par le patronat (CELANESE, YARA) du complexe de Pardies ont des conséquences sur l'activité du site Air Liquide.

Le syndicat CGT est conscient de la réduction économique pour le site engendrés par ces arrêts d'installations, mais il persiste un intérêt non négligeable d'être présent dans le Sud Ouest pour le groupe.

AIR LIQUIDE DOIT RESTER UN ACTEUR INDUSTRIEL SUR LE COMPLEXE DE LACQ, MAIS PAS À N'IMPORTER QUEL PRIX.

Un groupe comme Air Liquide, qui distribue près d'un milliard d'euros de dividendes à ses actionnaires, peut assumer seul son investissement nécessaire au maintien de son activité.

Les aides de la région, et les futures prévues de la Communauté de communes... sont accordées sans aucune compensation, aucun engagement.

La direction d'Air Liquide n'a toujours pas validé une pérennisation industrielle, **elle ne s'engage pas sur le maintien des effectifs et sur des avancées sociales.**

Pour rappel, Air Liquide a déjà bénéficié, en 2009, d'aides de quelques millions d'euros et, malgré tout le groupe réitère avec succès sa demande en posant un ultimatum auprès de qui veut bien l'entendre.

Les financeurs n'ont exigé aucune contrepartie, il aurait été souhaitable qu'ils imposent à Air Liquide :

- Un maintien de son activité sur le site de Pardies, au minimum pour une décennie,
- Un maintien de l'effectif sur la même période.

Pour rappel, Air Liquide a réduit son personnel de 30 % depuis 2009, année où Air Liquide a bénéficié d'aides.

Le syndicat CGT demande :

- ▶ **Un engagement d'Air Liquide pour le maintien d'une activité sur le long terme sur son site de Pardies,**
- ▶ **Le transfert des personnels en contrats sous traités en emplois Air Liquide,**
- ▶ **L'embauche de salariés supplémentaires pour réaliser les tâches récurrentes non faites,**
- ▶ **L'embauche de salariés supplémentaires afin d'améliorer les conditions de travail du personnel, impactées par des heures supplémentaires excessives.**

Contact presse :

- ▶ **Jean-Michel POUPON 06 70 27 76 75 (Coordonnateur CGT AIR LIQUIDE)**

Montreuil, le 25 juillet 2018